

REUNION DU 10 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Anché sous la présidence de Martine MOUSSERION, maire.

Etaient présents : Mme DE LAUZON Sophie ; M. GORMALLY Patrick ; M. HABERAJTER Patrick ; M. MALLET Claude ; M. MARSAULT Samuel ; Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; Mme MOUSSERION Martine ; M. PENOT Olivier ; M. ROLLAND Cédric ; Mme ROUSSEAU Renée

Était excusé : M. REMBEAULT Raphaël

Pouvoir : M. REMBEAULT Raphaël à M. MALLET Claude

Secrétaire : M. MARSAULT Samuel

1- PROCES VERBAL DU 4 AVRIL 2022

La Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 4 avril 2022, lequel est adopté à l'unanimité.

2- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DELEGUES

- **Bulletin municipal (P. GORMALLY)** : La commission a commencé à regrouper des documents. Elle attend des photos et les articles des associations.
- **Affaires sociales (Mme ROUSSEAU)** : La course aux œufs a eu lieu le 16 avril. Il y avait très beau temps, les parents et les enfants étaient contents. L'année prochaine, il faudrait peut-être commencer plus tard et faire un pique-nique partagé. Ce serait un moment encore plus convivial.
- **Travaux (M. MALLET)** :
 - **Salle des fêtes** : La phase de désamiantage a commencé. Le contrôle de l'empoussièrement est fait et des analyses ont été réalisées. L'entreprise Righini devrait intervenir à partir du 30 mai. Le rendez-vous avec l'entreprise Dumuis a été reporté début juin.
L'achat d'une nouvelle scène et d'un revêtement de sol sera peut-être à envisager.
L'Anchentée a de nouveau demandé si les pendrillons pourront être remis en place. Le conseil municipal s'en remettra à la décision de la commission de sécurité, le rapport devrait parvenir prochainement.
 - **Eglise** : L'échafaudage est monté, l'entreprise HC Couverture va commencer par l'abside.
La restauration des vitraux a commencé aujourd'hui.

3- SALLE DES FETES

3.1 TARIFS LOCATION ET CAUTIONS

Mme la Maire propose aux conseillers de revoir les tarifs de location de la salle des fêtes. Après en avoir délibéré, les conseillers décident :

1/ que les tarifs de location de la salle seront les suivants :



forfait week-end (vendredi après-midi au lundi matin) :

- habitants commune : 160 €
- habitants hors commune : 200 €

➤ **forfait en semaine (de 8h le matin au lendemain matin) :**

- habitants commune : 120 €
- habitants hors commune : 150 €

Ces tarifs incluent la mise à disposition de vaisselle pour totalité ou partiellement.

➤ **Associations :**

- Associations de la commune ainsi que celles du territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou : gratuité (réunions et animations)
- hors commune et hors Communauté de Communes Civraisien en Poitou : 100 €

2/ que le montant de la caution pour la salle sera de 200 € ;

3/ qu'une caution « ménage » sera également demandée. Le montant de cette caution sera de 60 €.

Cette délibération entrera en vigueur pour toutes les locations à compter de l'autorisation de réouverture de la salle suite aux travaux en cours. Elle annule la délibération du 30/06/2017 ayant le même objet.

3.2 LOCATION AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal souhaite apporter quelques précisions concernant les modalités de location de la salle des fêtes aux associations :

- Le règlement intérieur de la salle sera remis à l'association pour signature une fois par an.
- Un chèque de caution sera demandé pour l'année.
- La clé sera remise au président ou à la présidente de l'association, sous sa responsabilité personnelle.
- Un inventaire de la vaisselle sera fait après chaque location.

3.3 FACTURATION DE LA VAISSELLE CASSEE

Le conseil municipal propose que lorsque de la vaisselle est cassée, elle soit facturée selon un tarif prédéfini.

Ce tarif sera établi et présenté lors d'une prochaine réunion pour validation.

4- ECLAIRAGE PUBLIC

M. ROLLAND informe le conseil qu'il n'y a pas eu d'intervention de SOREGIES sur les lampadaires depuis la dernière réunion.

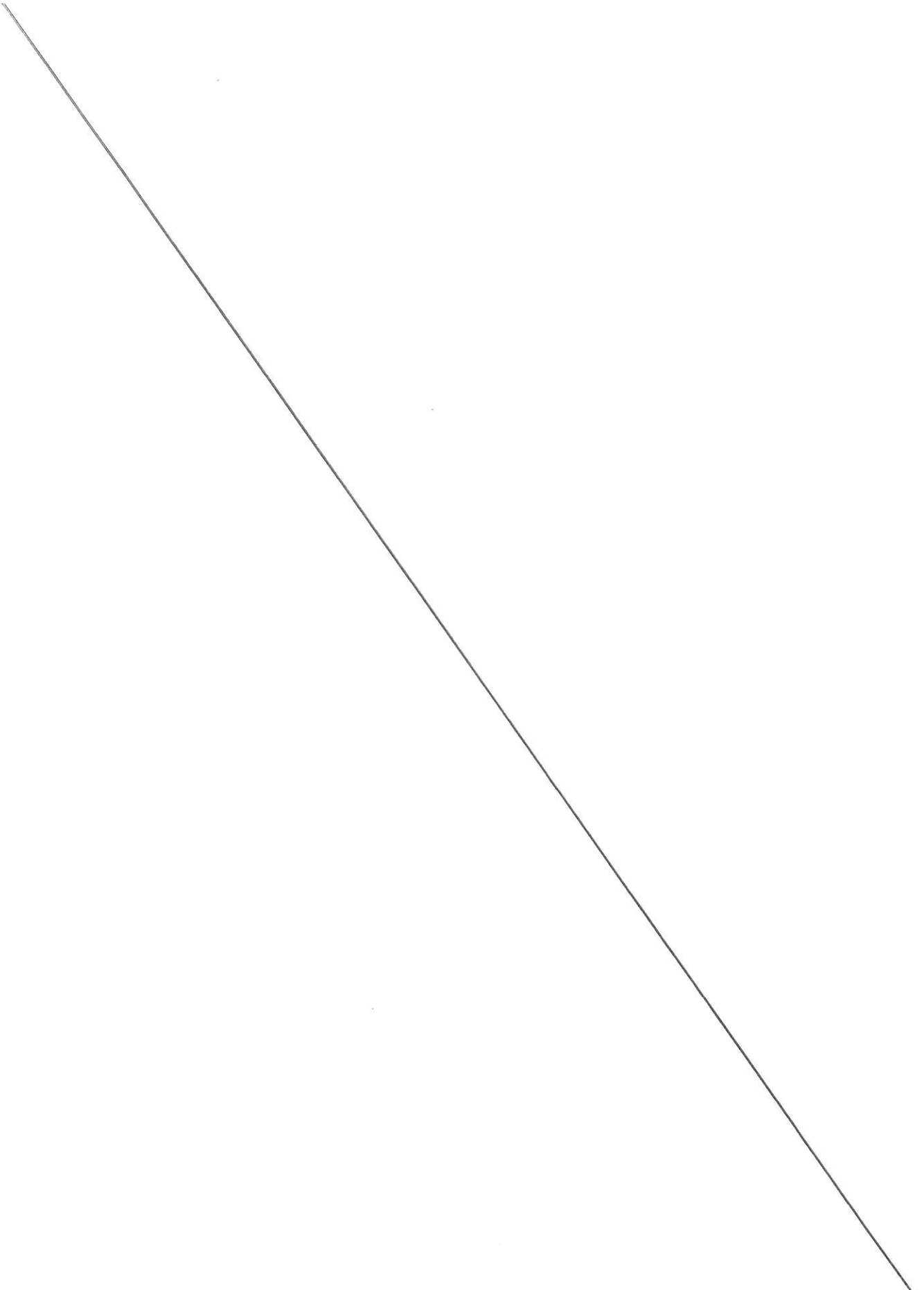
Le devis pour remplacer le lampadaire sur la façade de la maison chemin des Passeroses d'un montant de 3 102.53 € TTC est présenté et validé par le conseil municipal.

8- QUESTIONS DIVERSES

- **Crédit Agricole** : Mme Mousserion informe le conseil municipal qu'elle a pris rendez-vous avec le directeur du Crédit Agricole pour discuter de la meilleure façon de financer les travaux en cours (salle des fêtes et église). Il s'agira probablement de prendre un emprunt et une ligne de trésorerie pour attendre le versement des subventions et du FCTVA.



- **Villages fleuris** : Le conseil souhaite ne pas rompre la tradition et de participer cette année encore au concours des villages fleuris, malgré la présence des échafaudages. La visite aura lieu le 15 juin.
- **Rencontre avec le Sénateur Bruno Belin** : Mmes Mousserion, de Lauzon et Rousseau ont rendez-vous avec le sénateur Belin le 12 mai au restaurant de Chaunay.
- **Elections législatives** : Elles auront lieu les 12 et 19 juin. Les conseillers donnent leurs disponibilités pour la tenue du bureau de vote.
- M. Mallet informe le conseil qu'une infraction a eu lieu dans une maison à Villenon le 5 mai. Les câbles électriques ont été arrachés et volés. Les murs et les plafonds ont été saccagés.
- Mme Rousseau fait part de la demande de Mme Annette Guérin pour qu'un panneau de village La Croix soit installé. Les gens ont du mal à trouver chez elle car il n'y a aucune indication.
- Mme De Lauzon signale que le pont de la Dive à Villenon a été nettoyé, mais que les débris sont restés sur place et empêchent le passage.
- **SIMER** : M. Haberajter indique qu'un espace ré-emploi a été ouvert à la déchetterie de Couhé, il est géré par l'association Cicérone.

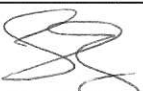
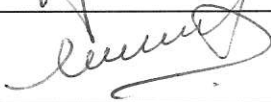
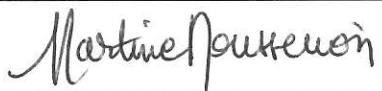
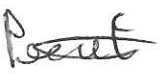
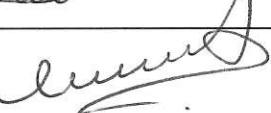
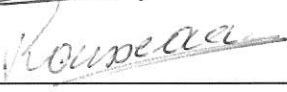


Séance du 10/05/2022 à 20h30

N° d'ordre, objets, des délibérations prises durant la séance :

- 1 - Procès-verbal de la réunion du 04 avril 2022
- 2 - Comptes rendus des commissions communales et rapports des délégués
- 3 - Salle des fêtes : tarifs et modalités de location
- 4 - Eclairage public
- 5 - Questions diverses

Membres présents :

Prénoms - NOMS	Signatures	Observations
Sophie DE LAUZON		
Patrick GORMALLY		
Patrick HABERAJTER		
Claude MALLET		
Samuel MARSAULT		
Estelle MARTIN-CHARDONNIER		
Martine MOUSSERION		
Olivier PENOT		
Raphaël REMBEAULT	 Claude Mallet	Absent excusé
Cédric ROLLAND		
Renée ROUSSEAU		

Membre excusé :

REMBEAULT Raphaël

Pouvoir :

M. REMBEAULT Raphaël donne pouvoir à M. Claude MALLET

Secrétaire de séance :

MARSAULT Samuel

298

